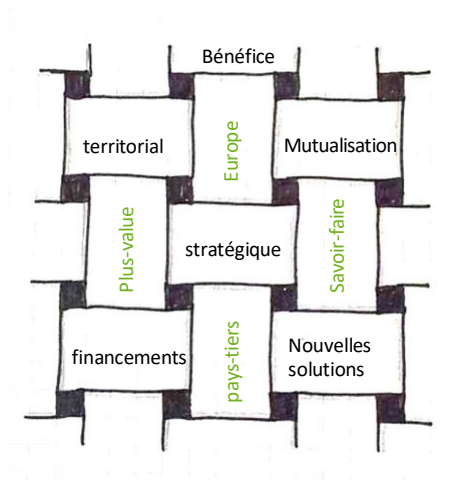


Pourquoi coopérer avec LEADER ?



Depuis le lancement du programme LEADER il y a plus de 30 ans, la coopération est une des sept spécificités de LEADER. Ainsi, les territoires ruraux ont la possibilité de développer un projet commun avec d'autres territoires en France, en Europe, voire avec des pays-tiers. On parle de :

- Coopération interterritoriale : coopération entre territoires français (LEADER ou non, ruraux ou urbains)
- Coopération transnationale : coopération avec des territoires (LEADER ou non, ruraux ou urbains) issus des 26 Etats membres de l'UE ou avec des territoires non LEADER mais nécessairement ruraux issus des Pays-tiers

La coopération est une formidable opportunité pour aider les territoires LEADER à mettre en œuvre leur stratégie LEADER.

- Elle contribue au développement des territoires tant d'un point de vue social, environnemental ou économique.
- Elle permet d'apporter des réponses concrètes aux besoins locaux à travers des productions matérielles, le partage et le développement de savoirs et savoir-faire.

... et concrètement ? Sept bonnes raisons de coopérer

Bonne raison n°1 : Identifier de nouvelles solutions à vos problèmes locaux/territoriaux

Vous êtes confronté à un enjeu spécifique mais ne savez pas comment y répondre et engager des premières actions ? Coopérer permet aux territoires confrontés à des enjeux similaires d'ouvrir leurs horizons et les possibles et d'identifier collectivement de nouvelles solutions grâce à leurs expériences respectives.

=> **Projet CoLabora (FR-DE-IE-LV-SP-UK) : développement d'une boîte à outils pour aider à la création d'espaces de coworking** (GAL FR impliqué : GAL Pays de Guéret)

=> **Projet Green Vinum (FR-GR) : identification de nouvelles pratiques et solutions aux problématiques de changement climatique pour les vigneron** (GAL FR impliqué : GAL Haute-Provence Luberon)



Bonne raison n°2 : Favoriser la coopération plutôt que la compétition

Dans un contexte de ressources naturelles en tension, de forte concurrence touristique et économique entre territoires, la coopération apporte une réponse alternative d'avenir pour les territoires ruraux : coopération versus compétition. Développer une conscience des intérêts partagés, sur une logique d'alliance, facilite la réponse à des enjeux systémiques dans un contexte d'interdépendance : ensemble, on est plus fort.

=> **Emplois saisonniers alternés Mer Montagne : favoriser la mobilité des travailleurs saisonniers des deux territoires en créant les conditions optimales d'accueil et d'accompagnement sur chacun des territoires** (GAL FR impliqués : GAL Tarentaise Vanoise et GAL du Pays Marennes Oléron)



Cellule d'appui technique et méthodologique aux activités de coopération LEADER

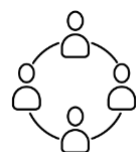


Bonne raison n°3 : Combiner et compléter les savoir-faire, développer de nouvelles pratiques

Vous avez un savoir-faire particulier qui pourrait être développé et aider au développement de votre territoire. En combinant vos connaissances, en découvrant d'autres manières de penser et d'agir, vous pouvez élargir les compétences de vos acteurs, créer de nouveaux produits et développer votre économie locale.

=> **Projet LOCALEAT (FR-BE-SU) : développement d'outils et techniques pour faire des produits alimentaires locaux un levier de développement économique et relocaliser leur valeur ajoutée, confrontation des expériences (GAL FR impliqués : GAL Pays du Cotentin et GAL Pays de Saint-Brieuc)**

=> **Projet FRANSU (FR-SU) : structuration d'une filière bois, développement de solutions de bioénergie grâce à la complémentarité des savoir-faire, renforcement de l'apport d'énergie locale en ressource bois (GAL FR impliqués : GAL Dinan agglomération, GAL Seine Normandie)**

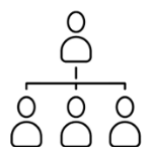


Bonne raison n°4 : Atteindre la taille critique et suffisante pour mener votre projet

Vous souhaitez mener une action de valorisation ou de promotion, mais peu de visibilité si vous y allez seul ! L'union fait la force et vous permet de tester un produit, le développer, le promouvoir à une plus grande échelle.

=> **Projet Sur les pas des huguenots et des vaudois (FR_DE) : un projet qui a commencé petit en 1997 et qui, après plusieurs projets de coopération, est maintenant reconnu comme itinéraire culturel du Conseil de l'Europe (GAL FR impliqués : Alpes Sud Isère, GAL Portes de Provence, GAL Vallée de la Drôme)**

=> **Projet Les PNR de France, destinations d'excellence pour le tourisme ornithologique : développement et promotion d'une offre touristique (GAL FR impliqués : GAL PNR Brenne, GAL Pays du Cotentin, GAL Saint-Lois, GAL Pays de Coutances, GAL Pays du Bessin en Virois, GAL Seine Normandie, GAL Pays d'Arles, GAL Avesnois, GAL Moselle Sud, GAL Pays Terres de Lorraine)**



Bonne raison n°5 : Mutualiser les ressources

Vous avez une idée mais vous avez pas les moyens de mener seul ce projet. Coopérer avec d'autres partenaires permet de partager ses moyens, ses savoirs, ses réseaux mais aussi de faire des économies d'échelle tout en menant un projet de plus grande envergure.

=> **Projet CoopCarto (FR-BE) : 4 territoires ont co-construit un centre de ressources commun autour de la cartographie collaborative (GAL FR impliqués : Pays de Morlaix, Vidourle Camargue et Garrigues et Costières de Nîmes)**



Bonne raison n°6 : Renforcer la cohésion, l'identité, l'image des territoires

Vous souhaitez conforter le développement endogène de votre territoire et mettre en avant ses atouts ? Rencontrer des acteurs d'autres territoires permet de bénéficier d'un autre regard sur votre territoire, de stimuler de nouveaux partenariats locaux et de communiquer plus facilement sur certaines spécificités.

=> **Projet autour de la race bovine Ferrandaise : développement et valorisation de cette race bovine dont le berceau est sur ces 2 territoires (2 territoires, 2 massifs, 1 race commune) pour favoriser les projets d'installation en développant la race et ses produits très liés à ces territoires (GAL FR impliqués : GAL Parc du Livradois Forez et GAL Volcans d'Auvergne)**



Bonne raison n°7 : Ouvrir son territoire et renforcer sa conscience européenne

La coopération est une opportunité pour vos acteurs locaux de développer de nouvelles relations et de s'approprier leur citoyenneté européenne via des échanges et des actions concrètes. Elle permet également de prendre conscience de la situation de son territoire rural au sein de l'Union européenne.

=> **Projet Agriculteurs d'ici et d'ailleurs (FR-PL) : création d'une exposition artistique de portraits d'exploitants agricoles français et européens, travail présenté au Sommet de l'élevage en octobre 2022 (GAL FR impliqué : GAL Pays des Combrailles)**